

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : André Gianton Adresse : Boulevard Maréchal Leclerc 06360 Eze	DATE : 19 octobre 2021
--	--------------------------------------

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)
Enseignants : Mmes Pons, Rocchi, Redon, Garcia, Teverini, Bogliari, Sinnonio, Riti
Mme Bodenes : excusée
Parents délégués : Mmes Gendron, Rowe, Colette, Mr Bellegarde
Mairie : Mme De La Puente ; Mr Anselmi
DDEN : Mr Servia

Ordre du jour du conseil d'école du 19 octobre 2021 :

(préparé en conseil des maîtres le 30 septembre 2021)

Présentation de l'équipe enseignante et des nouveaux membres

Rappel du règlement du conseil d'école

Observation du règlement scolaire et vote de celui-ci

Remerciements aux partenaires :

A la Mairie pour le meuble en salle 1

A l'APE pour la participation à l'encadrement du cross ELA

Aux nouveaux parents délégués pour leur investissement dans la vie de l'école

Aux restaurants de Eze: « Château Eza », « La Chèvre d'Or », « Les Terrasses d'Eze », « le Nid d'aigle », « Marinella », « Villa d'Eze » pour la semaine du goût

Le point sur les effectifs 2021/2022

Evaluations CP et CE1

Plan Vigipirate : rappel des consignes, exercices de sécurité PPMS sur l'année

Présentation du bilan des comptes OCCE et demande à l'APE de communiquer son bilan et les bénéfices de la kermesse pouvant permettre de financer des projets pédagogiques

Sécurité gymnase : stockage tapis

Nouvelles demandes matérielles

Stores salles 1, 3, 5, 6

Salle 1 : tableau blanc

Salles 1 et 3 : barres aimantées

Salle 5 : étagère

Grillage à rehausser cours maternelle côté boulevard

Plan numérique : où en est-on des commandes de tablettes et applications

Rétroprojecteur : en BCD et salle 7

Abonnement Beneylu school école

Demande intervenant musique sur l'école

Présentation des projets pédagogiques déjà définis par classe ou par cycle :

« Quinzaine citoyenne » : La Banque alimentaire, ELA, Chiens guide d'aveugles, interventions infirmière sur le sommeil, les dents et l'alimentation, « Non au harcèlement scolaire » : toute l'école

Semaine du goût : du 11 au 15 octobre 2021

Commémoration du 11 novembre : CM2

Animation sanitaire : « hygiène et prévention » : MS au CM2

« 30 minutes d'activités sportives par jour » : toute l'école

« Quinzaine développement durable » : toute l'école

Projets Arts : « La grande lessive », FAPE 2022 (Festival d'arts plastiques des enfants), décoration murs intérieurs dans les cours de l'école : toute l'école

Cycle voile : CM2

Cycle piscine : cycle 2

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Présentation des nouveaux enseignants

Rappel du règlement du conseil d'école et vote de celui-ci

Observation du règlement scolaire et vote de celui-ci

Le point sur les effectifs 2021/2022

Evaluations CP et CE1

Plan Vigipirate

Présentation des comptes OCCE

Sécurité gymnase

Demandes matérielles

Intervenant extérieur musique

Projets pédagogiques

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

- **Présentation nouveaux enseignants** : Mme Riti va assurer le quart-temps de Mme Garcia (classe de PS le jeudi). Mme Menardo assurera la décharge de Mme Pons directrice (classe de GS les jeudis et 1 vendredi sur 3). Mme Bodenes est en charge de la classe de CM1. Mme Impagliazzo va assurer les remplacements sur la circonscription.

- **Rappel du règlement du conseil d'école et vote de celui-ci** : (cf PV joint)
Les conseils d'école ont lieu une fois par trimestre et pour une durée de 2 heures
L'ordre du jour est arrêté au moins 8 jours avant la date du conseil d'école, chaque partie fait en sorte de le communiquer aux autres parties.

Toute question ne figurant pas sur l'ordre du jour ne pourra être évoquée lors du conseil d'école

Il est désigné un secrétaire représentant les enseignants, et un secrétaire représentant les parents

N'assistent au conseil d'école que les délégués de parents titulaires. Les suppléants en surnombre n'ont en aucun cas le droit à la parole

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école

La relecture du compte-rendu a lieu en présence du directeur de l'école (président du conseil) et du président des délégués des parents d'élèves

A l'issue de chaque séance, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance

Désignation des secrétaires de séances : Mmes Garcia et Teverini (enseignante) et Mme Colette (parent délégué)

- **Observation et vote du règlement intérieur de l'école** (voir délibération jointe)

→ Vote des 2 règlements à l'unanimité

- **Remerciements aux différents partenaires** : voir ordre du jour. La directrice remercie également tous les restaurateurs du village pour leur accueil chaleureux pour la journée du goût, ainsi que Mr Guery (cuisinier sur Monaco) qui est venu faire des ateliers cuisine aux classes maternelles. Les enseignants et les élèves étaient enchantés. La directrice remercie également Mr Anselmi pour être venu lire la dictée ELA aux CM2.

- **Les point sur les effectifs rentrée 2021** : 4 radiations ont été enregistrées à ce jour depuis le début de l'année (2 inscriptions sur Monaco, 2 déménagements). 3 nouvelles inscriptions ont été enregistrées : 2 en GS et 1 en MS. 189 élèves sont actuellement comptabilisés : 68 en maternelle et 121 en élémentaire. 2 nouvelles inscriptions sont à venir (1 en GS et 1 en CP). 1 élève de parent forain est à venir en CP.

Il est à noter qu'il y a 2 élèves en situation de handicap dont 1 qui va avoir une AVS (qui devrait être attribuée courant novembre 2021). Une liste de 20 élèves nés en 2019 a été donnée à la directrice en prévision des inscriptions pour la rentrée prochaine. Compte tenu des nombreuses constructions en cours dans le village, la directrice demande à Mme de La Puente de lui fournir rapidement une liste de prévisions des inscriptions d'enfants en PS sur les 3 prochaines années scolaires (crèche + enfants nés sur la commune + assistantes maternelles). En effet, une prévision d'effectifs est demandée par l'IEN pour le 9 novembre en vue d'une CAPD en janvier 2022 → Mme De La Puente confirme en effet la venue de plusieurs familles compte tenu des constructions en cours (dont 2 programmes de 32 logements pour fin 2022 et un programme à côté de l'école pour 2023), elle fera parvenir une attestation confirmant ces futures inscriptions. Les programmes ont tous été vendus.

- **Evaluations CP et CE1** : le dispositif d'évaluations a été reconduit cette année par le ministère de l'Education Nationale : fin septembre pour les CP et les CE1 et février/mars 2022 pour les CP. Leur but est de mettre en place les dispositifs nécessaires personnalisés, dont l'élève a besoin pour progresser et d'en informer les parents. Les enseignantes sont en attente des résultats ; elles les communiqueront aux parents dès réception.

- **Plan Vigipirate** :

Maintien de la posture « Alerte attentat » (aucun adulte n'est autorisé à rentrer dans l'école sans en aviser la directrice, aucun parent dans l'école : accueil et sortie au portail, éviter les attroupements devant l'école, aucune manifestation ne pourra avoir lieu dans les écoles, un référent de sécurité est attribué à chaque école.

exercices de sécurité (1 exercice intrusion a été réalisé le 14 octobre en présence du lieutenant Colent de Cap d'Ail, 1 exercice incendie a eu lieu le 9 septembre). Il restera à faire 2 exercices incendie, 1 exercice séisme). Le rassemblement se fait dans la cour maternelle pendant les exercices, et sur le parking devant le cimetière si alarme réelle. Les parents peuvent consulter les consignes de sécurité dans la vitrine devant l'école. Un guide parents peut être consulté sur le site de l'IA Nice. 2 PPMS distincts (attentat/intrusion et risques majeurs) ainsi qu'un diagnostic sécurité ont été remis à jour par la directrice selon les consignes ministérielles en septembre 2021.

Demande de la directrice d'installer le plus rapidement possible les différentes alarmes sonores pour les différentes alertes (incendie, confinement, attentat). Ces installations avaient été acceptées lors du dernier conseil d'école.

Mme De La Puente informe qu'elles seront installées pendant les vacances de La Toussaint (un bip par classe et sirènes).

Les enseignantes demandent s'il est possible de mettre des stores aux fenêtres côté arrière de l'école (car les enfants sont visibles pendant le confinement), la mairie va en discuter.

- **Présentation du bilan des comptes OCCE** (cf arrêté des comptes du 31/08/2021) de l'école et de l'APE

- **Sécurité gymnase** : La directrice informe que de plus en plus de gros tapis, échelle et blocs en bois sont déposés le long du mur sans sangle ; cela devient dangereux et présente un manque d'espace pour pratiquer les activités sportives avec les élèves. Mme De La Puente va contacter l'intervenante « danse et gym ».

- **Demandes de matériel** :

Stores en salles 1, 3, 5 et 6 → demande de devis en cours + contrôle à faire de l'état des stores existants

salle 1 : tableau blanc → commande en cours (délai de livraison 4 semaines)

salles 1 et 3 : barres aimantées → Mme De La Puente informe que cela n'existe plus, donc à voir une autre solution

salle 5 : meuble étagère → ok (donner le devis)

grillage à rehausser dans la cour maternelle côté boulevard Maréchal Leclerc → accord mairie

Plan numérique : la directrice demande où en est la commande de tablettes et applications prévues dans le plan

demande de rétroprojecteur en, BCD et salle 7. Demande de remboursement de l'abonnement de l'école à Beneylu school

(que la directrice a réglé par chèque).

Mme De La Puente informe que la subvention de l'état a été obtenue (25000 euros dont 17000 euros financés par l'état) pour 15 tablettes, les accessoires, un ENT, les applications, 6 webcams, bornes wifi et 2c ordinateurs portables. L'école conservera les anciennes tablettes. Elle espère être livrée avant décembre 2021.

Salle 4 : Mme Bogliari demande où en est sa demande de panneaux sonores au plafond de sa classe → demande en cours à la mairie.

- **Intervenant extérieur en musique** : Compte tenu des instructions ministérielles qui demandent de mettre en place une chorale dans chaque école, l'équipe enseignante demande s'il est possible d'en avoir un, ponctuellement pour mettre en place une chorale. Mme De La Puente informe que le sivom ne trouve pas d'intervenant. Un parent et Mr Servia proposent 2 connaissances → à voir si cela est possible avec agréments et sur une période définie de l'année scolaire.

La directrice informe de la participation des élèves de CM2 aux commémorations du 11 novembre (chanter la Marseillaise). Mme Simonio (enseignante de CM2) préparera ses élèves pour le chant, et les sensibilisera pour être présents le 11 novembre. Elle fait noter que les enfants seront sous la responsabilité des parents.

- **Projets pédagogiques** :

- . « Quinzaine citoyenne » : participation de l'école à La Banque alimentaire, ELA (dictée pour les CM2, cross « Mets tes baskets et bats la maladie » pour toute l'école), interventions infirmière sur le sommeil, l'alimentation et les dents, « non au harcèlement » pour toute l'école par chaque enseignante, « dangers internet » pour les classes élémentaires par Mme Clévier intervenante TICE)

- . Semaine du goût : toutes les classes ont participé (à l'école pour les 3 classes maternelles avec l'aide de Mr Guery cuisinier, dans les restaurants du village (de la GS au CM2).

- . Commémoration du 11 novembre : CM2

- . Assistante d'anglais : La directrice informe que les classes de GS au CM2 bénéficient cette année de l'intervention d'une assistante d'anglais Mme Amy Mc Dade tous les lundis du 1^{er} octobre à fin avril. Elle accompagne les enseignantes dans leurs séances d'anglais. Cette initiative est financée par l'Inspection académique et seulement 2 écoles (Gianton et école du port à Nice) en bénéficient.

- . Animation sanitaire : « hygiène et prévention » : inscription des classes de GS au CM2 pour accueillir des stagiaires à l'école.

- . « 30 minutes d'activités sportives par jour » : à la demande du Ministère de l'Education nationale : toute l'école. But : rester en bonne santé, lutter contre l'obésité de l'enfant, favoriser développement des capacités motrices. Ces temps d'activités seront pris sur le temps des récréations (jeux collectifs, différentes zones (course, ballon.) et les temps de classe (détente, relaxation pour développer l'attention).

Ce projet doit être adopté en conseil d'école pour une durée de 3 ans → vote de ce projet.

- . « Quinzaine développement durable » prévue en mars avril 2022

- . Projets arts : « La grande lessive » le 14 octobre (exposition des dessins des enfants dans la rue devant l'école sur le thème « les oiseaux »), FAPE 2022 (Festival d'arts plastiques des enfants) : mai 2022, décoration des murs intérieurs dans les cours de l'école avec l'aide d'artistes (projet en cours).

- . Projets piscine et voile : cycle voile pour les CM2 et cycle piscine pour le cycle 2 → demande de l'accord de la mairie : problème on ne sait toujours pas si la piscine va ouvrir (la mairie doit rappeler en janvier 2022)

- . visites musées

Fait à Eze, le 19 octobre 2021

Le Président
du Conseil d'École :
Pascale Pons



Les Secrétaires
de séance :

Muriel Garcia et Dorothee Teverini

DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE

Ecole :

André Gianton

Boulevard Maréchal Leclerc 06360 Eze

Séance (ordinaire) du **mardi 19 octobre 2021**Sous la Présidence de **Pascale Pons**Convocations adressées le **11 octobre 2021****VOTE :**

14

Nombre de membres
présents
en début de séance

13

Nombre de membres
présents au moment du
vote

14

**Suffrages
exprimés**Pour
l'adoption

14

Contre l'adoption

0

Abstentions

0

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement du conseil d'école

Textes appliqués : règlement intérieur de l'école, règlement scolaire départemental, note de service n°1 de l'IEN Nice1.

Enoncé : - Lecture du règlement intérieur de l'école.
- Rappel du règlement du conseil d'école :

Les conseils d'école ont lieu une fois par trimestre et pour une durée de deux heures.

L'ordre du jour est arrêté au moins 8 jours avant la date du conseil d'école, chaque partie fait en sorte de le communiquer aux autres parties.

Toute question ne figurant pas sur l'ordre du jour ne pourra être évoquée lors du conseil d'école.

Il est désigné un secrétaire représentant les enseignants, et un secrétaire représentant les parents.

N'assistent au conseil d'école que les délégués de parents titulaires. Les suppléants en surnombre n'ont en aucun cas le droit à la parole.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école.

La relecture du compte-rendu a lieu en présence du directeur de l'école (président du conseil) et du président des délégués des parents d'élèves.

A l'issue de chaque séance, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance.

Fait à Eze, le 19 octobre 2021

Signature du Président du Conseil d'école

Pascale Pons²



Délibération jointe au rapport du conseil d'école

Transmise le :21 octobre 2021

à l'Autorité Académique